



N° 18- Juin 2023

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Madame, Monsieur,

Nous entrons dans une phase importante du mandat municipal, celle des grands investissements. Nous pouvons réaliser ces travaux d'envergure car la gestion financière de la commune est saine et que nous avons les moyens d'investir 1 000 000 € pour réaliser l'enfouissement des réseaux à Ogy, un aménagement attendu par de nombreux habitants. Nous organiserons début septembre une réunion de présentation du projet qui sera réalisé en 3 tranches.

Cette année 2023 marque aussi une étape importante dans le fonctionnement de la collectivité. La fusion que nous avons décidée en 2017 et reconduite en 2020, avec votre assentiment, s'appuyait sur des engagements clairs que je me dois de respecter en tant que Maire.

Ainsi l'engagement N° 31 stipule clairement "Garder la Mairie de Ogy ouverte et désigner une Maire adjointe spécifique à Ogy". Je ne sais pour quelle raison un vent de panique et des accusations mensongères ont conduit certains à penser que le conseil municipal avait l'intention de fermer ce service public. Afin de clore définitivement ce débat, j'affirme solennellement que cet engagement sera respecté.

Les prochaines échéances municipales sont dans 3 ans. Pour l'instant nous avons des tâches à accomplir et les informations que vous retrouvez dans ce bulletin municipal démontrent l'engagement de vos élus, leur dynamisme et leur volonté d'œuvrer pour le bien des habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Pour contacter Monsieur le Maire 06 08 69 67 18 - eric.gulino@wanadoo.fr

Administration générale

➤ Passeports et cartes d'identité

Un service de délivrance des passeports et des cartes d'identité est désormais ouvert en mairie de Courcelles-Chaussy, uniquement sur rendez-vous. Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement de la CNI, possession (ou non) d'un passeport. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Pour établir votre carte d'identité nationale, il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Il est conseillé d'effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

➤ Enquête statistique

L'INSEE réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci d'avance pour le bon accueil qui lui sera réservé.

Aménagement et Urbanisme

➤ Lotissement communal de Puche



Les travaux de viabilisation des 7 parcelles du lotissement communal de Puche sont terminés depuis fin mai. Les réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux de pluie) ont été contrôlés. L'eau et l'électricité sont disponibles au niveau de chacune des parcelles. Un fossé a été creusé pour récupérer les eaux de ruissellement des terrains agricoles avoisinants. Une

voirie provisoire a été réalisée permettant un accès facile aux parcelles. La voirie définitive, les parkings, les trottoirs et les espaces verts seront réalisés après la construction des maisons. Place maintenant à la phase de vente des parcelles aux personnes qui avaient préalablement réservé ces terrains.

Lucien Dim

➤ Lotissement privé "Le Clos du Moulin" : voirie définitive réalisée

La Mairie va réceptionner la voirie et les espaces publics du lotissement privé « Le Clos du Moulin » situé à l'entrée de OGY.



Lucien Dim

➤ **Enfouissement des réseaux aériens à Ogy, Saint-Agnan et Puche**

La Mairie va lancer les appels d'offres pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sur Ogy, Saint-Agnan et Puche.

Trois tranches de travaux, s'étalant de 2023 à 2026, sont prévues :

- Tranche 1 : effacement des réseaux à Ogy : rue Principale, rue de Metz et de Pange.
- Tranche 2 : effacement des réseaux à Saint-Agnan : rue des Marronniers
- Tranche 3 : effacement des réseaux rue de Puche

C'est le bureau d'étude LVRD qui est chargé de la rédaction du cahier des charges et du lancement de la consultation. Le choix des entreprises sera fait par la commission d'appel d'offres de la commune. Pour accompagner financièrement ce projet, une première subvention a été accordée par RESEDA (UEM). Une seconde demande va être faite compte tenu de l'extension de l'enfouissement des réseaux sur Saint-Agnan et Puche. L'enfouissement des réseaux aériens aura un impact esthétique certain, en éliminant les câbles et autres poteaux visibles. Il permettra aussi d'améliorer la sécurité des riverains en supprimant les risques de chute et également d'assurer une meilleure qualité et continuité de service. Moins de poteaux électriques, c'est aussi plus de place sur les trottoirs pour sécuriser et fluidifier la circulation piétonne. Ce sont ainsi au total 53 poteaux électriques qui seront démontés et environ 2 km de réseaux enfouis.

Une réunion publique sera organisée fin septembre pour présenter le projet aux riverains.



Lucien Dim

➤ **Travaux d'étanchéité et d'isolation extérieure à la Maison médicale**

Les travaux d'étanchéité de la toiture et d'isolation thermique par l'extérieur de la Maison médicale sont actuellement en cours. Ils seront terminés pour le 21 juillet. Ce sont les entreprises TEC-EST pour l'étanchéité et l'isolation de la toiture et Design Façade pour l'isolation et la rénovation des façades et murs extérieurs qui ont remporté l'appel d'offres et qui réalisent ces travaux. Le cabinet d'architecture Tandem suit la bonne exécution des travaux. Ces travaux permettront non seulement une amélioration très significative de la qualité thermique de ce bâtiment mais aussi une rénovation moderne et très esthétique des façades : un bâtiment remis à neuf en quelque sorte !

Laurent Erbstosser et Lucien Dim

➤ **Réglementation pour les piscines privées**

Les piscines construites au sein des habitations doivent être déclarées et sont imposables si elles font plus de 10 m² et si elles ne sont pas déplaçables, qu'elles soient enterrées ou hors-sol. Elles sont prises en compte dans le calcul de la taxe foncière ainsi que de la taxe d'habitation et doivent obligatoirement être connues de la DGFIP. En cas de suspicion de fraude, une lettre de demande d'information est adressée au contribuable qui a la possibilité de confirmer ou contester les informations récupérées par l'administration via cet outil. Si la fraude est avérée, l'amende de base s'élève à 1200 €. D'après les Finances publiques, 94% des contribuables contactés par courrier après détection d'un bien non-déclaré par vue aérienne ont reconnu avoir une piscine imposable en 2022. L'outil pourrait être étendu à l'avenir aux vérandas et aux autres bâtiments extérieurs non déclarés par les contribuables.

➤ **Dépôts sauvages**



Devant les actes récurrents de dépôts sauvages en divers endroits de la commune, la Mairie va procéder à l'achat et à l'installation de caméras pièges qui transmettront de manière instantanée les photos prises en cas d'actions délictueuses.



➤ Convention maraîchage



Le 14 mars a été signée la convention de maraîchage pour l'exploitation des jardins communaux, entre la Mairie, représentée par Marina Gautier et l'association Metz Pôle Services représentée par Raphaël Belluco, président, Taieb Meniri, directeur, Quentin Simon, appelé à diriger les travaux de maraîchage et Jean-François Salgado, président de l'association du Musée Naturel Jean-Marie Pelt, ainsi que les membres de la Commission communale Attractivité Emploi.

Dès le lendemain, Quentin Simon et son équipe étaient

à l'ouvrage sur le site pour préparer la terre, l'amender en compost. En avril a été installée la nouvelle serre destinée à recevoir les plans de poivrons, choux, navets, tomates ... C'est aujourd'hui le temps de la cueillette, de l'entretien et de la taille des cultures.



Marina Gautier

➤ Assemblée Générale du Centre Communal d'Action Sociale

● Le budget 2023

➤ **Dépenses** : 324 669 €, soit une augmentation de 17% par rapport à 2022.

Cette hausse est liée à l'augmentation du coût de l'énergie, mais s'explique également par l'attractivité du périscolaire où les inscriptions sont montées en flèche.

En effet, le nombre croissant des enfants entraîne une augmentation des dépenses liées aux repas (compensées par les recettes) et une hausse de l'encadrement entraînant des charges de personnel supplémentaires.

➤ **Recettes** : 324 669 €. Augmentation liée aux recettes émanant des familles et à la subvention municipale.

● Tarification périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Restés stables depuis 2020, les tarifs du périscolaire et de l'ALSH ont dû subir une augmentation, sous l'effet d'une inflation persistante. En compensation, le CCAS a décidé de mener une politique sociale plus marquée.

A la rentrée de septembre 2023, une augmentation de 3% sera appliquée, correspondant (sans compter les réductions liées au nombre d'enfants et au coefficient familial) à + 0,55 € pour une journée complète (3 temps d'accueil, matin, midi et soir), soit + 8,80 € par mois.

Le coût hebdomadaire de la fréquentation de l'ALSH passe à 112€, selon les préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales.

Des remises seront consenties, allant de 50% (20% auparavant) à 5%, en fonction du coefficient familial. A noter que cette tarification prend toujours en compte la réduction fixée en fonction du nombre d'enfants par famille.

● Seniors

Le plan Canicule 2023 a été arrêté, sous la coordination de Sarah Ragaine, membre élue du CCAS, au sein de la Commission Santé, Prévention, Solidarité et Handicap.

● Enfance et Jeunesse

Le programme des activités spécifiques aux ados a été validé par les Jeunes, au cours d'une réunion qui s'est terminée par un moment de convivialité autour des jeux du Périscolaire.



Le calendrier

1er juillet : sortie kayak à Metz de 14h à 18h, organisée par l'ASLC

8 juillet : tournoi de foot à partir de 13h

2 septembre : sortie à Pokeyland

16 septembre : tenue d'un stand "cocktail sans alcool" à la fête du village

7 octobre : veillée autour du feu à Noisseville, après la cérémonie de restitution de la statue de la Lorraine au Monument National du Souvenir Français à Noisseville

18 novembre : atelier pâtisserie avec les seniors

Marina Gautier

➤ Vélobus

La Mairie réfléchit à la mise en place d'un nouveau service de ramassage scolaire, innovant et écologique : il s'agit d'un minibus à vélo. Deux quartiers ont été ciblés pour sonder l'intérêt des parents et des enfants : le secteur de Flanville et le secteur du Cugnot. Une expérimentation est envisagée pour la rentrée, pour tester durant plusieurs mois cette nouvelle solution de transport.

Selon une étude danoise, les enfants qui physique telle que faire du vélo ou d'améliorer les compétences cognitives d'apprentissage et la mémoire. Elle enfants de mieux se concentrer à l'école, les enseignements, ce qui accroît scolaires.



font une activité marcher permet comme les fonctions permet aussi aux et de mieux assimiler souvent les résultats

Damien Levé

➤ Bourse aux livres

Le 15 avril a eu lieu à la salle communale à Montoy-Flanville une bourse aux livres. Cette manifestation attire toujours des collectionneurs (ex : édition Livre de Poche de 1 à 1000) ou des amateurs de livres sur des thèmes particuliers comme l'Histoire ou des livres anciens pour enfants. Ils trouvent souvent leur bonheur ! C'est près de 400 ouvrages vendus et la somme récoltée a permis d'acquérir des nouveautés pour la bibliothèque. La prochaine bourse aux livres aura lieu le 29 octobre à la salle des fêtes à Ogy. La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h rue Principale à Montoy, en face du lavoir.

Andrée François

➤ Musée Naturel Jean-Marie Pelt

Les visites organisées pour parcourir les sentiers du Musée naturel Jean-Marie Pelt ont permis d'accueillir ce trimestre cinq groupes d'enfants de différentes écoles des environs. Après la visite intéressante du rucher école et la découverte du monde des abeilles le matin, un pique-nique tiré du sac au divan forestier a été très apprécié dans un moment de détente pour petits et grands. Une fois seulement il a fallu s'installer dans la salle communale, la météo n'étant pas clémente. Les enfants ont profité de cette promenade ludique et pédagogique en approchant les mystères de la nature avec quelques frissons ressentis au passage de la maison de la sorcière !



Andrée François

➤ Assemblée Générale du Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 18 avril, sous la présidence de Jean-Claude Guillaume. L'année 2022 a été marquée par un retour à la normale après de longs mois de crise sanitaire. Les cabarets du vendredi ont retrouvé leur succès d'antan avec 800 entrées comptabilisées pour les 9 séances de l'année. Le festival "Montoy du Rire" a pour sa part tutoyé les sommets avec 1400 spectateurs pour les deux soirées programmées. Le seul bémol concerne la fête du village du mois de septembre, contrariée par un temps maussade.



Ces mêmes manifestations seront reconduites en 2023, avec en plus le retour du feu de la Saint-Jean le 24 juin et le marché de Noël en fin d'année.

Le Comité s'est étoffé avec le renfort de deux nouveaux membres : Amandine Bayeur et Mélissa Marx.

Gilles Voituret

➤ Monument national du Souvenir Français

Aria et Titouan, élèves de CM1 au groupe scolaire Laveran, ont eu le grand honneur de représenter la commune lors d'un déplacement en région parisienne organisé par le Comité du Souvenir Français de Noisseville et Environs.

Dans un premier temps, la délégation a été accueillie dans l'atelier de Sabine Cherki, la sculptrice chargée de réaliser la copie de la statue de la Lorraine volée il y a 2 ans au Monument national de Noisseville. La nouvelle statue sera installée au cours d'une grande cérémonie patriotique le samedi 7 octobre prochain.

La journée s'est achevée par un moment d'intense émotion pour le groupe qui a participé au ravivage de la flamme sur la sépulture du Soldat inconnu, au pied de l'Arc de Triomphe à Paris. Titouan était porte-drapeau et Aria a participé au dépôt de roses et d'une gerbe sur la tombe.



➤ Commémoration du 8 mai 1945

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire ! Une cérémonie commémorative simple et émouvante a eu lieu au monument de la Liberté à Saint-Agnan

C'est en présence du porte-drapeau du Souvenir Français, des maires, représentants et élus de la commune et de celles de Coincy et Noisseville, de la Gendarmerie, des habitants des villages, que le Maire a procédé à la commémoration de la fin officielle du plus grand conflit du XXème siècle, le 8 mai 1945. Après la montée des couleurs, le dépôt de gerbe, le moment de recueillement et l'hymne national repris par les participants, il a lu, devant le monument de la Liberté, un émouvant hommage.

Les mots prononcés ont eu une résonance étrange quand on sait qu'à quelques milliers de kilomètres, à l'Est de notre village, une guerre qu'on ne croyait plus possible et dont on ne voit pas la fin, fait rage, avec son cortège de morts, d'exactions et d'exécutions sommaires. On se croyait pourtant à l'abri de toutes ces horreurs.

Alors écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

La paix est un bien très fragile et cette journée était là pour le rappeler.



Gilles Voituret

➤ Seniors



Le premier thé dansant organisé pour les seniors courant avril à Montoy-Flanville a rassemblé une cinquantaine de personnes autour d'un goûter convivial. L'ambiance musicale était assurée par Bruno Gilson qui a accompagné de la voix et du geste les couples de danseurs évoluant sur la piste. Rendez-vous est pris pour la seconde édition, le samedi 21 octobre, à la salle des fêtes de Ogy.

Monique Guillaume

➤ Conteneurs PAP

La gestion des Points d'Apports Volontaires (conteneurs pour papiers et cartonnages) implantés sur le territoire communal est assurée par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange, selon une fréquence variable. Il peut donc arriver que les conteneurs soient pleins lors d'un passage d'usagers. Dans ce cas, la raison, le civisme et la politesse imposent de repartir avec ses déchets en attendant de pouvoir effectuer l'évacuation.



➤ Défibrillateurs

Il est rappelé qu'en cas de nécessité, la commune est équipée de deux défibrillateurs, situés à l'entrée de la salle communale (rue Principale) à Montoy-Flanville et à l'entrée de la mairie à Ogy.

➤ Pâques des enfants



Dimanche 2 avril, de nombreux enfants accompagnés des parents et certains de papys et mamys sont venus profiter de tous les jeux et activités proposés par la Mairie. Tous ont pu profiter également de rafraîchissements, chocolats chauds et autres gaufres au chocolat servis gracieusement par des parents de l'APE OMF. Puis les mascottes Poussinou et Lapinou sont arrivées pour le plus grand plaisir des enfants et, sous une fine bruine, tous se sont élancés pour aller dénicher les œufs en chocolat que le lapin avait disséminés dans les pelouses et buissons alentour. Chacun est reparti avec un grand sourire et de belles photos avec les mascottes.

Gilles Voituret

➤ Festival "Montoy du Rire"

14 artistes pour deux soirées de grand spectacle. Les fous rires ont fusé lors de cette 6ème édition du festival, sur la place Jean-Marie-Pelt, à Ogy-Montoy-Flanville.



Pour cette édition, le Festival a accueilli encore une fois du beau monde.

Yann Stotz, comédien originaire de la commune, a fait marcher son carnet d'adresses pour une programmation très haute en couleur. Dès 20h30 le vendredi, ce sont Pierre Aucaigne, Pierre-Emmanuel Barré, Le Cas Pucine, Aymeric Lompret et Tano qui ont ébloui les spectateurs et, le samedi, se sont succédés sur la scène David Azencot, Yacine Belhousse, Douilly, Tristan Lucas, Antonia de Rendinger et les

Frères Taloché. Les soirées ont été animées par Cécile Giroud et Yann Stotz, qui ont fait le show. Chacun des artistes a réalisé une performance d'une vingtaine de minutes, pour un spectacle de plus de deux heures sur ces 2 inoubliables soirées.

Il faut également citer la quarantaine de bénévoles qui a été, comme à l'accoutumée, à la hauteur pour accueillir, restaurer et désaltérer plus de 1500 spectateurs enthousiasmés par la qualité de ces deux soirées. Cet enthousiasme des spectateurs, cet engagement des bénévoles, cette présence riche et diversifiée mettant en avant différents styles d'humour avec des artistes de différents horizons, encouragent toute l'équipe d'organisation à mettre sur pied une 7^{ème} édition.

Gilles Voituret

➤ Fête de la Saint-Jean

Un public très nombreux a participé à un superbe samedi festif aux abords de la salle des fêtes à Ogy ce 24 juin. Des jeux gonflables pour le ravissement des enfants et des plus grands qui en ont profité toute la soirée, Laurence qui proposait des promenades avec les poneys de l'écurie VIVH, des initiations au Möllky avec Christian, des jeux de ballon sur le city-stade, Laurence la maquilleuse qui a donné de belles couleurs à de très nombreux enfants, « ON THE ROCK » qui a égayé musicalement le lieu de fête, le ravissement des papilles au stand restauration - buvette.

Merci au public qui, très nombreux, a participé et a permis la réussite de cette belle fête, même si pour des raisons bien évidentes de sécurité le feu n'a pas été allumé.

Merci aussi aux bénévoles, qui répondent toujours présents pour permettre de profiter de tous ces bons moments de détente et de convivialité.

Devant les retours très positifs de ces instants festifs, même si quelques files d'attente ont légèrement retardé la dégustation culinaire de certains, les bénévoles et le staff du Comité Des Fêtes sont motivés pour proposer d'autres rendez-vous tout aussi conviviaux.



Prochaines dates : 16 et 17 septembre fête du village et brocante place Jean-Marie Pelt à Montoy.

Gilles Voituret